

1 Généralités

Le service de l'eau est géré en régie municipale directe, sans aucun transfert à un partenaire privé. La gestion du service de production, de transport et de livraison de l'eau potable est assurée par la SDEI (Société de Distribution des Eaux Intercommunales) sous contrat d'affermage. Les services de distribution et de facturation de l'eau potable sont gérés par la commune.

En 2008, la commune a réalisé un schéma directeur d'alimentation en eau potable permettant de réaliser un état des lieux du réseau et de répondre aux différentes préoccupations de la commune, à savoir :

- garantir à la population actuelle et future des solutions durables pour une alimentation en eau en quantité et en qualité suffisante ;
- optimiser la gestion du service en équilibrant les recettes et les dépenses de fonctionnement, d'investissements nouveaux et de renouvellement des équipements en place ;

Cette même année, la commune a effectué des travaux sur une conduite d'alimentation en eau potable : plus de 200 mètres de conduite ont été renouvelés dont une plusieurs branchements plomb.

1.1 Les ressources

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable Rhône-Saône-Turdine, dont la commune est adhérente, possède deux zones de captage de 19 puits qui sont à l'origine de la ressource en eau. Vient s'y ajouter, un forage dans la nappe pliocène d'Ambérieux. Cet approvisionnement est complété par l'apport régulier des captages de Divin situés à Anse et appartenant au Syndicat d'Anse et région. Le Syndicat dispose également d'un maillage avec le SIE des Monts du Lyonnais.

1.2 Le réseau

L'alimentation

L'alimentation s'organise à partir de deux points d'achats :

- Zone industrielle de Savigny
- Plateau des Mollières.

Il existe aussi un compteur sortant vers la commune de Sain-Bel.

La distribution

La distribution de la commune s'effectue à partir de deux réseaux distincts :

- le « Bas service » alimente essentiellement le centre-ville depuis le compteur de Savigny-Bois du Maine. Il comprend deux réservoirs de 400m³, propriété de la commune ;
- le « Haut-service » alimente le reste de la commune depuis le compteur des Mollières.

Ce réseau de canalisation est principalement en fonte. Des campagnes de mesures ont permis de mettre en à jour une quinzaine de fuites plus ou moins importantes, toutes réparées aujourd'hui.

Le rendement du réseau

La totalité des fuites a été résorbée en 2008. Les principales causes de ces fuites ont été solutionnées. Le rendement du réseau est à ce jour supérieur à 90%.

1.3 Qualité des eaux distribuées

L'eau distribuée présente une bonne qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux exigences de qualité règlementaire pour toutes les autres substances mesurées.

1.4 Les infrastructures

Ouvrages de stockage

Un seul réservoir de 800m³ est présent sur le territoire communal, avenue du 11 novembre à la côte TP 282.50m. Il comprend deux cuves de 400m³ chacune.

Réducteur de pression

Le réseau compte 3 réducteurs de pression répartis dans le Haut Service et dont il résulte un sous-service Nord. Ces 3 réducteurs sont répartis comme suit :

- réducteur du Chemin de la Palma, côte 265m
- réducteur de la Montée de St Germain, côte 260m
- réducteur de la Route de Paris, côte 245m

Conduites de distribution

Les conduites sont essentiellement en fonte. Une colonne de Ø200mm et une autre de Ø150mm alimentent la commune et le réservoir via le compteur de Savigny-Bois du Maine. Le Nord de la commune est alimenté par une colonne de 300mm via le compteur des Mollières. La longueur totale des réseaux avoisine les 35 km linéaires.

2 Les abonnements

Nombre d'abonné au 31/12/2012 = 2479 branchements

Consommation facturée au 31/12/2012 = 301 688 m³

Nombre de branchement communaux = 44

Consommation facturée au 31/12/2012 = 14 613 m³

SMAD : consommation facturée de 316 568 m³

Soit : Nombre de branchement total = 2524

Consommation facturée en 2012 = 632 869 m³

3 Services incendie

Sur l'ensemble du territoire communal, il existe 83 poteaux incendie. Les poteaux doivent avoir un rayon de 200 mètres en intégrant leur accessibilité. Leur débit doit être au minimum de 60 m³/h pendant 2 heures.

4 Zones à desservir

4.1 Les besoins

Population

Population totale INSEE 1999	Population totale INSEE 2009	À DESSERVIR À court et moyen terme
5785	6039	Entre 7439 et 7799 habitants

5 Conclusion générale « Eaux »

Les différents rapports informent que le réseau communal est correctement structuré et dimensionné. Celui-ci étant en capacité d'absorber une évolution de la demande en eau.

Il n'existe pas de réelle problématique de pérennisation ou de sécurisation de la ressource dans la mesure où l'ensemble de cette dernière est extérieure à la commune et gérée par un syndicat dont elle fait partie.